PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le mardi 17 janvier 2023 à 18 h 30
à la bibliothèque

Étaient présents :

Membres de la direction :
M. Éric Sansfaçon, directeur
Mme Julie Cloutier, directrice adjointe

Membres parents :
Mme Annie Boulianne
Mme Isabelle Lalonde
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigueur
Mme Laurence Tremblay

Membres du personnel :
Mme Pierrette Boudrias
Mme Hania Bouzidi
Mme Julie Boyer

Étudiants
Kiara Dupuis
Zachary Sanche

Étaient absents :

Mme Andrée-Anne Charon
Mme Wendy Garrido
Mme Chantal Labrie

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 32. Mme Boulianne souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour

(CÉ 170123-18)

M. Sansfaçon présente l'ordre du jour. Mme Lapré demande l'ajout du point 12.1 « Activité physique » au varia. Mme Lapré, secondée par Mme Tremblay, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

4. Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2022 et suivis

(CÉ 170123-19)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 29 novembre dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Les activités de Noël prévues le 23 décembre 2022 ont été annulées et seront reportées puisque les écoles ont fermé dû à la tempête. La date de fin de la campagne de financement a été prolongée puisque nous avons moins de commandes que l'on pensait.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Activités étudiantes :

(CÉ 170123-20)

5.1 Activités de la Saint-Valentin

Kiara explique que le 14 février sera une journée-couleurs. L'horaire régulier des cours sera maintenu. Il y aura des activités sur l'heure du dîner ainsi que la distribution des roses durant les périodes.

5.2 Autres

Avant ou au retour de la semaine de relâche, l'école Louis-Cyr aimerait accueillir l'école Pierre-Bédard pour une partie de hockey amicale comme avant les fêtes puisque celle-ci a été un grand succès. Les 20 élèves manqueront 20 minutes de la 2e période et le début de la 3e période.

6. Organisation scolaire

(CÉ 170123-21)

M. Sansfaçon présente le prospectus avec les modifications apportées et explique pour quelles raisons les grilles-matières ont été modifiées. Mme Lalonde, secondée par Mme Bouzidi, propose l'adoption du prospectus et de l'organisation scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Budget révisé

(CÉ 170123-22)

M. Sansfaçon présente en détail le budget révisé en expliquant les raisons des ajustements quant au budget initial. Mme Boudrias, appuyée par Mme Lavigueur, propose l'adoption du budget révisé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Normes et modalités : Bulletin 2e étape

Le bulletin de la deuxième étape vaut pour 20 % et il sera disponible le 17 février. Les rencontres de parents se feront en présentiel sur rendez-vous les 16 et 17 mars. Toutes les informations seront envoyées par courriel aux parents. Mme Lapré demande s'il est possible que les enseignants aient en leur possession les évaluations de leur enfant lors des rencontres. La demande sera faite aux enseignants.

9. Suivi Projet éducatif

Pour donner suite au sondage envoyé aux parents, aux élèves et aux membres du personnel, nous nous sommes aperçus qu'il y a une méconnaissance au niveau du service à l'élève. Les membres du comité se pencheront pour ajuster le projet éducatif sur les différents enjeux à travailler.

10. Parole du délégué au comité de parent

Mme Lalonde fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre.

11. Parole du représentant de la communauté

Mme Labrie est absente à la rencontre.

12. Varia

12.1 Activité physique

Mme Lapré s'inquiète sur les activités physiques suite à un article apparu dans La Presse en décembre dernier. Celui-ci mentionne que la condition physique des élèves est de plus en plus inquiétante. Mme Lapré s'informe s'il est possible d'améliorer les activités sportives et d'essayer d'attirer le plus de jeunes possible pour ceux que l'activité physique ne fait pas déjà partie de leur mode de vie.

13. Levée de l'assemblée

(CE 170123-22)

Zachary Sache propose la levée de l'assemblée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Annie Boulianne
Présidente

Éric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le mardi 21 février 2023